



République Française
Département du Haut-Rhin
Arrondissement d'Altkirch

Nombre de conseillers élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 14
Nombre de conseillers présents
Et représentés : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 AVRIL 2025**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni dans la salle du conseil le mardi 08 avril 2025 à 20h sous la présidence de Monsieur Fabien ULMANN, Maire,

Sont présents :

- M. Guillaume REIN, Mme Anne GIRARD (arrivée à 20h34) et Mme Christelle SCHLOSSER, adjoints,
- M. Yann AUDEGOND, M. Jérôme BANHOLZER, M. Thomas FICHTER, M. Patrick MULLER, Mme Amandine ZAUGG et M. Vincent STUDER, conseillers municipaux.

Absents excusés :

- Mme Mélanie DEMUTH, qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Marie-Rose BECKENDORFF qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Charlyne SCHLOSSER qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Régine CHAMPVALONT qui n'a pas donné pouvoir,

Secrétaire de séance : M. Vincent STUDER

Secrétaire auxiliaire : Mme Sandrine MACIAS

Après avoir souhaité la bienvenue à l'Assemblée présente, M. le Maire constate que le quorum est atteint pour valablement délibérer.

M. le Maire passe aux différents points à l'ordre du jour.

Délibération 2025-10

5- COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET GENERAL

Le document est distribué sur table à chaque conseiller.

M. ULMANN présente le compte de gestion 2024 établi par Mme la Trésorière d'ALTKIRCH :

En section de fonctionnement :

- | | |
|--|--------------|
| - Les recettes de fonctionnement se sont élevées à | 540.348,82 € |
| - Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à | 464.875,57 € |
| Soit un excédent de fonctionnement brut de | 75.473,25 € |

En section d'investissement :

- | | |
|---|--------------|
| - Les recettes d'investissement se sont élevées à | 526.282,40 € |
| - Les dépenses d'investissement se sont élevées à | 203.086,69 € |
| Soit un excédent d'investissement brut de | 323.195,71 € |

Le Conseil Municipal,

- **Entendu les explications de M. le Maire,**
 - **Considérant que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de la comptabilité administrative,**
 - **Constatant pour la seule comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte administratif dressé par le M. le Maire,**
- **APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2024 ci-dessus résumé.**

POUR 9

Contre /

Abstention /

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera transmise à M. le Sous-Préfet d'ALTKIRCH.

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

**Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Seppois le Haut le 08 avril 2025
Le Maire
Fabien ULMANN**

